

# Projet Associatif

## MJC - VAUGNERAY

« Le projet associatif de la MJC de Vaugneray est le résultat d'une démarche de réflexion engagée par ses administrateurs et ses salariés permanents. Destiné à toute personne ou structure qui souhaite mieux connaître le fonctionnement de la MJC, il sert de point de référence formalisant les principes qui régissent l'organisation de l'association et assurent la cohérence à ses actions. »

### Des **valeurs** qui fondent les objectifs de la MJC et guident ses actions :

- La **MJC** porte et défend des idées de **tolérance**, ce qui induit le respect et l'acceptation de l'autre dans la diversité : les attentes individuelles peuvent donc différer d'une personne à l'autre.

- La **MJC** privilégie la **convivialité** pour que chaque individu rencontre un accueil chaleureux, ceci dans un cadre agréable où règnent la bonne humeur, l'écoute et le partage.

- La **MJC** veille à la **solidarité** afin que tous ceux qui en expriment le besoin trouvent aide et soutien : être attentif à chacun, pour détecter un besoin éventuel et y proposer des réponses.

- La **MJC** respecte le **principe de laïcité** afin de garantir le respect de chacun, toute personne qui fréquente la MJC se doit de ne pas promouvoir des convictions politiques ou religieuses, étant entendu que la MJC reste un espace où l'on peut échanger et discuter sur ces questions, dans le respect des règles de vie du lieu.

- La **MJC** est engagée en faveur de la **citoyenneté** qu'elle encourage en stimulant la formation et la participation active de chacun à la vie locale : c'est un gage d'intégration et d'épanouissement.

- La **MJC** développe le **lien social** et la **mixité sociale** : cela signifie accueillir et intégrer chaque individu avec ses différences en offrant un espace de rencontres, d'écoute, et d'échanges permettant d'instaurer des relations durables, d'éviter l'isolement et de donner l'occasion de se connaître.

- La **MJC** incite au **partage** et à **l'échange** autour de compétences et de savoirs, sans distinction d'âge et de culture : elle est un lieu d'enrichissement où une bonne communication interne et externe sont des conditions de réussite.

- La **MJC** se veut un lieu d'**accueil et de soutien** à projets (quelle qu'en soit leur importance et leur taille), par l'écoute des porteurs de projets (individus ou groupes) : c'est un creuset à l'innovation et à la création.

- La **MJC** encourage **l'ouverture et l'accessibilité** à la culture sous toutes ses formes (artistique, sportive, musicale, géographique/ethnique...), pour le plus grand nombre et dans la diversité (intergénérationnelle, sociale, géographique, financière...).

- La **MJC** favorise curiosité, découverte et **ouverture sur le monde** en développant des projets, parfois en partenariat avec d'autres structures, afin de promouvoir la connaissance d'autres cultures.

### Des **objectifs** qui confortent les valeurs de la MJC et structurent ses actions :

- **Se doter de moyens adaptés** pour répondre à l'ensemble des objectifs de la MJC.

- **Répondre aux besoins du terrain** en se tenant proche, disponible et à l'écoute des attentes de la population, des jeunes, de ses adhérents et de ses partenaires.

- **Proposer une offre de loisirs et d'activités variées** en veillant à un juste équilibre entre continuité et renouvellement.

- **Accompagner les porteurs de projet** en s'engageant auprès d'eux, et tout en les incitant à se responsabiliser pour mener à bien leurs initiatives.

- **Accueillir les initiatives** locales en se rendant accessible et en soutenant le développement des pratiques culturelles, artistiques et citoyennes.

- **Promouvoir et développer des actions éco-citoyennes** d'éducation à l'environnement et au développement durable, notamment en privilégiant des choix en accord avec ces principes.

- **Développer la citoyenneté, créer du lien social et favoriser la mixité sociale** en encourageant la participation et l'engagement associatif des habitants et plus particulièrement des jeunes.

- **Soutenir et développer la vie associative** du territoire en coordonnant des activités intercommunales et en animant un centre de ressources pour la vie associative locale.

- **Accompagner les salariés** dans leurs évolutions professionnelles en les formant pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences.

### Des **actions** qui reflètent les valeurs et valident les objectifs de la MJC :

Depuis sa création en 1972, la MJC de Vaugneray a démontré sa capacité à s'engager, à agir et à être présente sur son territoire. Aujourd'hui, un cap important est franchi, un nouvel élan est donné à l'ensemble des actions que mène déjà la MJC, ces actions venant compléter et concrétiser le présent projet.

Pour l'avenir, le Conseil d'administration se donne ainsi les moyens, connus de tous, d'évaluer régulièrement la cohérence de ses actions avec les valeurs et objectifs qui fondent le Projet associatif, le plan d'action de la MJC évoluant naturellement dans le temps.

Grâce à ce travail collectif, le Projet Associatif ouvre des perspectives pour tous et offre à chacun la possibilité de mieux connaître la MJC, d'y trouver sa place et d'apporter sa contribution.



La MJC de Vaugneray est affiliée au Réseau Rhône-Ain-Saône - Union territoriale des MJC-MPT (R2AS) et adhère à la Déclaration des Principes de la Confédération des MJC de France :

« Les Maisons des Jeunes et de la Culture et les associations affiliées ont toutes pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Elles permettent à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire. La démocratie se vivant au quotidien, les Maisons des Jeunes et de la Culture ont pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encourageant l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne. »